**TIMBUKTU d’Abderrahmane Sissako**

"Présenté en **Sélection Officielle au dernier Festival de Cannes**, ce film met en scène l'occupation de la ville de Tombouctou par les djihadistes du groupe Ansar Dine en 2012.

Au-delà de son intérêt pédagogique, dans le cadre des programmes d'Histoire et de Géographie, ce film entre évidemment en forte résonance avec l'actualité de ces derniers mois.

TIMBUKTU fait par ailleurs partie de la Sélection des huit films en lice pour le **Prix Jean Renoir** des Lycéens 2015. »

**L'inscription** se fait :

- Via le "Club Enseignants Zérodeconduite" (pour recevoir une invitation personnalisée à nos prochains événements) : <http://www.zerodeconduite.net/club>

[Procédure simple et rapide, désinscription immédiate sur simple demande]

- Ou par mail à l'adresse suivante : [info@zerodeconduite.net](mailto:info@zerodeconduite.net)

[Merci de préciser Nom et prénom, Nombre de personnes (1 ou 2), Discipline, Établissement d’exercice, ainsi que la ville de la projection. Attention, aucune réservation incomplète ne sera prise en compte]

Retrouvez sur **Zéro de conduite** un site pédagogique consacré au film :

<http://www.zerodeconduite.net/timbuktu>

**SYNOPSIS**

TIMBUKTU, Un film d'Abderrahmane Sissako

Au cinéma le 10 décembre 2014

"Non loin de Tombouctou tombée sous le joug des extrémistes religieux, Kidane mène une vie simple et paisible dans les dunes, entouré de sa femme Satima, sa fille Toya et de Issan, son petit berger âgé de 12 ans.En ville, les habitants subissent, impuissants, le régime de terreur des djihadistes qui ont pris en otage leur foi. Fini la musique et les rires, les cigarettes et même le football… Les femmes sont devenues des ombres qui tentent de résister avec dignité. Des tribunaux improvisés rendent chaque jour leurs sente

nces absurdes et tragiques. Kidane et les siens semblent un temps épargnés par le chaos de Tombouctou. Mais leur destin bascule le jour où Kidane tue accidentellement Amadou le pêcheur qui s'en est pris à GPS, sa vache préférée. Il doit alors faire face aux nouvelles lois de ces occupants venus d’ailleurs…"